Image not found or type unknown

Enfant lésé lors d'un héritage

Par **roro130**, le **13/01/2010** à **10:35**

Bonjour,
j'aurai souhaité savoir si des recourts sont possible dans le cas d'un partage trés illégal en assurance vie. Voila mon père a placé de trés grosses sommes en assurance vie, surement dans le but de me déshériter, mon notaire m'a dit que logiquement je devait quand même avoir 1/4 des sommes ce n'est pas le cas. J'ai reçu environ 1/8 des primes d'assurance vie.
Ma question est donc : puis-je avoir recourt devant le tribunal ou non?
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés